

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

VILLAGE-NEUF

ROSENAU

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES TROIS
FRONTIÈRES

Mieux ensemble

Les défis de la CC3F

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

TRANSPORTS

TRAVAUX

NUMÉRIQUE



Communauté de
communes





Mieux vivre ensemble mieux agir ensemble



Dans le numéro de mars dernier, je vous faisais part de ma volonté de voir se concrétiser la création d'une Communauté d'Agglomération, et, avec elle, le développement de grands chantiers stratégiques tels que l'extension du Tram3, le projet 3Land, la réalisation du contournement routier à l'est de Hégenheim et Hésingue et l'aménagement du cheminement Bâle-Huningue. Je vous y confirmais également notre intention de valoriser les terrains du Technoport et de l'EuroAirport et d'installer le Très Haut Débit dans toutes les communes du territoire.

Forte des critères démographiques et géographiques de cette mutation et déjà en charge de la plupart des compétences requises, notre Communauté de Communes va également travailler dans les prochains mois au renforcement d'un autre facteur clé : la mutualisation de ses services. Notre objectif ? Garantir à la fois la maîtrise des dépenses de la collectivité et la qualité du service rendu à nos concitoyens.

Grâce aux efforts conjugués de l'ensemble des communes du territoire, ce grand projet devrait voir le jour dès janvier 2016 et placer la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières au troisième rang départemental en vue d'entrer « dans la cour des grands ». Ce poids politique accru nous permettra de concrétiser nos projets actuels, de développer l'ensemble de notre territoire en valorisant ses nombreux atouts mais aussi et surtout d'améliorer le bien-être de tous nos concitoyens.

Alain Girny
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières



Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.
Directeur de publication :
Alain Girny
Conception, réalisation :
apsideandco,
en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis
Date de parution : novembre 2014
Date dépôt légal : à parution
ISSN : 2104-9130

Infos minute

Tout savoir sur les DEEE



Qu'appelle-t-on DEEE ?

Les DEEE ou D3E sont des Déchets d'Équipement Électrique et Électronique, en d'autres termes des objets qui fonctionnent avec des piles, des batteries ou qui se branchent sur une prise électrique.

Ils sont facilement reconnaissables grâce au logo « poubelle barrée » qui indique que le produit ne doit pas être jeté à la poubelle. En effet, les DEEE contiennent des substances dangereuses pour l'environnement qu'il faut traiter et des matières ayant un fort potentiel de recyclage.



Que doit-on en faire après usage ?

- Il faut les ramener en déchetteries ou chez les distributeurs qui ont l'obligation de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un nouveau.
- Les DEEE ainsi collectés sont dépollués et recyclés.

Que deviennent les matériaux récupérés ?

- **Aluminium** : Pièces automobiles : culasses, collecteurs d'échappement etc.
- **Cuivre (affiné)** : Nouveaux câbles
- **Métaux ferreux** : Armatures métalliques destinées à la construction
- **Plastiques** : Pièces automobiles diverses
- **Verre des tubes cathodiques** : Matériaux abrasifs pour le décapage, céramiques, matériaux de construction

Comment est financée la filière de recyclage des DEEE ?

- Par une éco-participation (ou éco-contribution) payée par le consommateur lors de l'achat d'un nouvel appareil électrique ou électronique (depuis le 15 novembre 2006)
- Ce montant varie selon le produit et la complexité de son recyclage.
- Les éco-participations sont collectées par un des éco-organismes agréés par l'Etat : Eco-systèmes, Ecologic, ERP et Recylum (lampes et matériels d'éclairage).
- Elles servent au financement des entreprises et collectivités territoriales en charge des opérations de logistique, de traitement et de recyclage des DEEE.

Et en chiffres ?

Le gisement de DEEE ménagers est estimé entre **17 et 23 kg/habitant/an**.

En 2013, les déchetteries de la CC3F ont collecté **429,9 tonnes de DEEE, soit 8,2 kg/habitant**.

Leur traitement a permis de recycler 346 tonnes de matières, soit l'équivalent de **554 barils de pétrole économisés et 261 tonnes de CO2 évitées**.

Sommaire

- **Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8**
Infos minute
L'actualité de la CC3F en bref

- **Pages 9, 10, 11, 12, 13**
Dossier
Les défis de la CC3F

- **Pages 14**
La CC3F et vous
Bilinguisme : essai transformé !
Les mots d'ici

- **Pages 15, 16**
La CC3F de A à Z
Toutes les informations pratiques

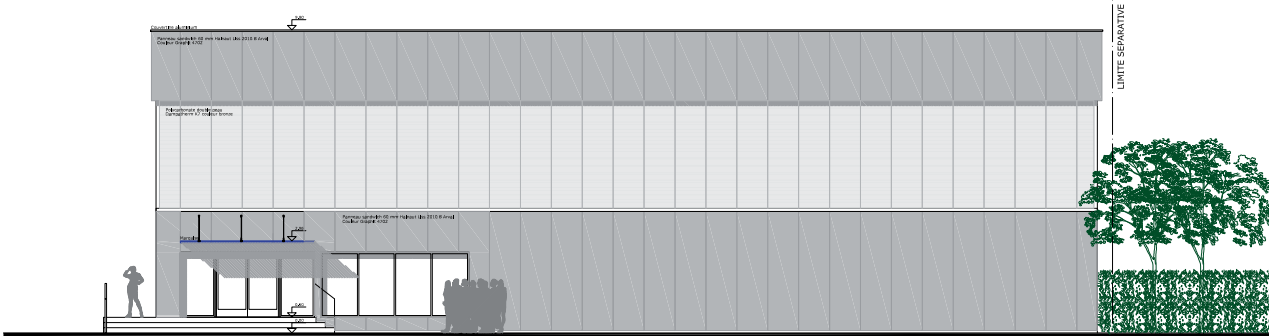
2 en 1 !

D'ici la fin de l'année, les **190 conteneurs d'apport volontaire blancs destinés à la collecte des bouteilles et flacons en plastique et bleus destinés à celle des papiers et cartons de la CC3F seront transformés, repeints en jaune et réaffectés à la collecte de l'ensemble des matériaux recyclables, acier et aluminium compris.**

Nouveau

Suite à une évolution réglementaire, le plâtre n'est, depuis le 1^{er} septembre, plus évacué par les encombrants. Il doit être déposé dans le nouveau caisson dédié de la déchetterie intercommunale de Village-Neuf.

La couverture du plateau sportif au Cosec en 4 questions



Pourquoi ?

Les élèves du Collège Gérard de Nerval et les adhérents des associations locales de foot en salle, handball, tennis ou badminton pourront enfin s'adonner toute l'année à la pratique sportive. Le nouvel équipement pourra également servir à diverses manifestations locales.

Quand ?

Les travaux devraient commencer en mars 2015 pour s'achever en septembre 2015.

Comment ?

Réalisé par assemblage d'éléments préfabriqués, le futur bâtiment mesurera 45 mètres de longueur, 30 mètres de largeur et 7,5 mètres de hauteur.

Combien ?

Les travaux sont estimés à 1 000 000 € HT.



La piste finlandaise de Saint-Louis : plaisir et santé avant tout et pour tous !

L'amortissement procuré par une piste finlandaise souple est apprécié par les coureurs de fonds, qui évitent ainsi des blessures et une usure prématurée des articulations. Si le Stade de l'Au de Saint-Louis offre aux amateurs de course à pied un espace de pratique innovant, accessible à tous et à tous les niveaux, c'est avant tout sur la plan « santé » que nous vous proposons de découvrir ce nouvel espace... Visite guidée.

C'est une piste réalisée en copeaux de bois dans le but d'offrir un confort de course, une souplesse s'approchant de celle dont on peut bénéficier sur les chemins dans les bois. Elle permet une réelle diminution des chocs réguliers des articulations donc moins de traumatismes.

Le sentier de 1,4 km est recouvert de 400 m³ d'écorces de pin des Landes pour réduire les

microtraumatismes liés à la pratique sportive, avec des parcours modulables de 700, 900, 1 100 ou 1 400 mètres pour s'adapter au rythme de chacun. Pour compléter le parcours, des plaquettes signalétiques (gravées par les élèves de 3^{ème} Anquetil du collège Georges Forlen) sont disposées tous les 100 mètres... la piste finlandaise proposait dès son inauguration en novembre 2013 un espace running à la fois ludique et performant.

Autre avantage de cette piste : votre entraînement peut se faire quasiment en toutes saisons car la qualité de ce type de sol varie très peu en fonction des conditions climatiques : pas de boue, ni de flaques d'eau qui rendent la course difficile ou désagréable.

Désireuse de parfaire ce petit bijou d'équipement, son maître d'œuvre la Ville de Saint-Louis a néanmoins souhaité y ajouter quelques aménagements complémentaires. Des agrès ont été installés cet été et un abri à vélo est actuellement en cours de construction. L'aménagement d'un parking et d'une aire de jeux pour enfants ainsi que la plantation de nombreux arbres sont en outre prévus pour 2015.

Assainissement : Le point sur les travaux



Chantier de la rue Charles Péguy

Le renforcement hydraulique du réseau d'assainissement de la rue des Vosges à Buschwiller s'est achevé (coût 117 917 € H.T.) ainsi que le renouvellement du réseau de la Rue Pasteur à Blotzheim (20 525 € H.T.).

Différentes opérations sont en cours de finalisation :

→ Saint-Louis

Rue Charles Péguy	Réhabilitation sans tranchée de 2 antennes du réseau d'assainissement	31 292 € H.T.
-------------------	---	---------------

En 2015

→ Hésingue

Rue de Folgenschbourg	Renforcement hydraulique et reprise de 4 branchements d'une section du réseau d'assainissement	45 800 € H.T.
-----------------------	--	---------------

→ Blotzheim

Rue du Moulin	Renforcement hydraulique du réseau d'assainissement	100 000 € H.T.
---------------	---	----------------

→ Huningue

Rue Schweitzer	Renouvellement d'une portion du réseau d'assainissement	60 000 € H.T.
----------------	---	---------------

La CC3F poursuit également les études en 2015 avec la réalisation d'un bassin d'orage* de 2 000 m³ sur la commune de Hésingue dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 2 000 000 € H.T.

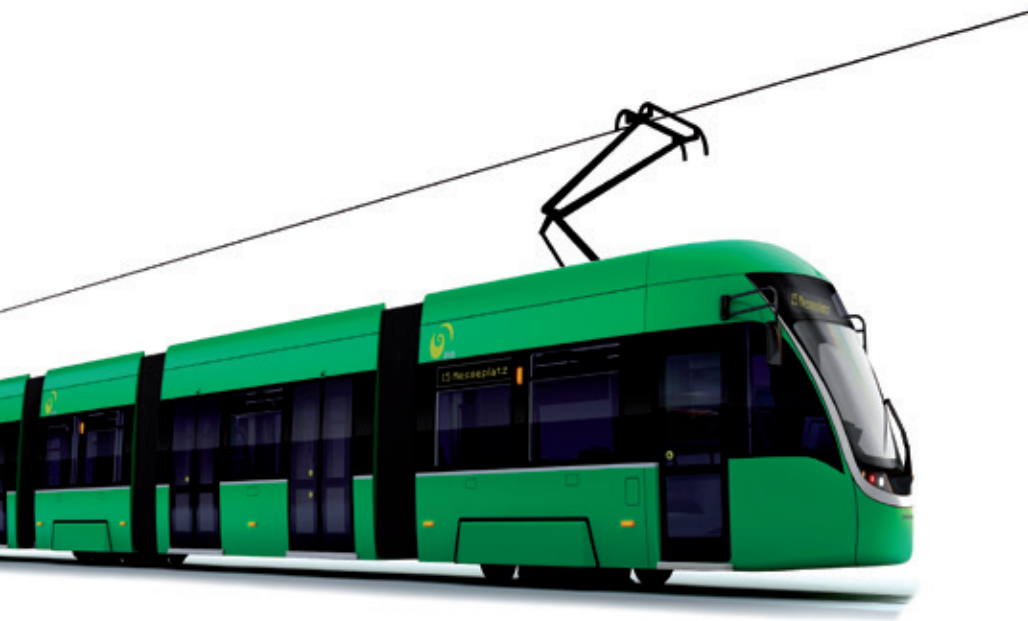
* bassin d'orage : en cas d'orage, un bassin stocke les eaux pour éviter que la station d'épuration ne soit lessivée par un apport trop important, avant de les libérer progressivement.

Permanences de l'Espace Info Energie

- **Bartenheim**
25/03/2015
14h-18h
- **Blotzheim**
25/02/2015
14h30 -17h30
- **Buschwiller**
11/02/2015
14h-18h
- **Hégenheim**
11/03/2015
15h-18h
- **Hésingue**
22/04/2015
15h30-18h
- **Huningue**
08/04/2015
14h-18h
- **Kembs**
10/12/2014 et 06/05/2015
14h-18h
- **Rosenau**
18/06/2015
14h-18h
- **Saint-Louis**
14/01/2015 et 20/05/2015
14h-18h
- **Village-Neuf**
28/01/2015 et 03/06/2015
14h -18h

Pour prendre rendez-vous :
L'accueil se fait sur rendez-vous, en téléphonant au 03 89 50 06 20 ou par courriel à : eie68@alteralsace.org

Extension du Tram 3 : Saint-Louis - Bâle en 20 mn



Conformément au planning annoncé par la CC3F, les études de ce projet ont été achevées fin juin et une enquête publique a été menée du 14 octobre au 14 novembre sur les communes de Saint-Louis et d'Hésingue. Radiographie de ce projet novateur dont les travaux devraient démarrer au printemps prochain.

Quatre nouvelles stations françaises

Après la frontière, le Tram 3 traversera le Pfaffenholz puis empruntera les rues Saint-Exupéry (station 1), Hurst et Mermoz (station 2). Il bifurquera ensuite sur l'Avenue du Général de Gaulle (station 3) avant de se diriger vers le nord par le Boulevard de l'Europe (jonction "le Barreau") puis vers la gare de Saint-Louis (station 4) par la rue Freund.

Une ligne en « site propre »

La quasi-totalité des 3,4 km d'extension - dont 2,6 km sur le territoire français - roulera sur une ligne dédiée, c'est-à-dire sans cohabiter avec d'autres véhicules. Seule l'Avenue du Général de Gaulle accueillera conjointement voitures et Tram, ce qui ne devrait pas avoir d'impact sur la fluidité du trafic.

Le respect de son environnement

Cheminements piétonniers, espaces verts, zones à « 30 km/h »... de nombreux aménagements sont prévus afin d'assurer l'intégration de la ligne dans les différents paysages urbains - résidentiels, denses ou de loisirs - qu'elle sera amenée à traverser. La continuité des pistes cyclables et le maintien des places de stationnement seront bien sûr également assurés.

Des équipements complémentaires

Un parking relais à la gare de Saint-Louis, une généralisation des aménagements dédiés aux cycles, le renforcement de quatre ponts (sur la route douanière, l'A35, le Lertzbach et le Hegenheimerbach) ainsi qu'un mur antibruit à proximité du supermarché Casino sont actuellement à l'étude afin d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Le rapport établi par le Président de la Commission d'enquête, M. Gérard Weck, reprendra l'ensemble des observations et correspondances lui ayant été adressées durant l'enquête. Ce rapport sera mis à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes à Saint-Louis, pendant une période d'un an, à compter de l'arrêt préfectoral de la déclaration d'utilité publique (DUP).

La CC3F "partage l'auto" qui s'installe à Saint-Louis !



Le 14 octobre dernier, la ville inaugurerait sa première station d'autopartage coopératif. Un système innovant de location de voiture en milieu urbain mais également un atout environnemental à suivre de près.

Lorsqu'il lance son activité à Strasbourg en 1999 avec 3 voitures, 1 station et 15 utilisateurs, Jean-Baptiste Schmider ne se doute pas qu'il sera quinze ans plus tard à la tête d'une société nationale florissante, riche pour la seule région Alsace de 135 voitures, 64 stations et 4000 utilisateurs ! L'originalité d'Auto'trement, rebaptisée Citiz en 2013 ? La possibilité de réserver à tout moment par téléphone ou Internet un véhicule déverrouillable par simple carte à puces. Et une facturation entièrement informatisée basée sur la durée de location et la distance parcourue.

Un concept gagnant gagnant

Aidée par la CC3F à hauteur de 4800 euros, la ville de Saint-Louis a choisi de tenter l'aventure pendant un an (reconductible) avec deux véhicules et une station installée en face de sa gare. Cette offre devrait séduire les professionnels soucieux d'optimiser trajets et budget, mais également les habitants désireux de se déplacer librement en voiture tout en évitant les inconvénients de posséder leur propre véhicule. Des inconvénients financiers et logistiques mais également écologiques auxquels, en permettant de libérer de la place sur la voirie, d'optimiser le nombre de ses kilomètres et de dominer son empreinte carbone, l'autopartage coopératif pourrait bien apporter une réponse d'avenir.

Plus d'Infos

Contact : alsace@citiz.fr
Tél. : 03 88 23 73 47
Site internet : alsace.citiz.coop

L'EuroAirport sur la sellette



Il y a près de 70 ans, l'Aéroport de Bâle-Mulhouse voyait le jour sous l'impulsion conjuguée de la France et de la Suisse. Un modèle de partenariat frontalier et un creuset d'emplois aujourd'hui fragilisés par d'épineuses questions fiscales. Explications :

Sa partie suisse accueillant un grand nombre d'entreprises dynamiques et de pointe, L'EuroAirport est, avec près de 27 000 emplois directs, indirects et induits, le deuxième employeur du Sud-Alsace et un des plus puissants moteurs de l'économie régionale. Sa botte secrète : bénéficier de règles dérogatoires propres à la binationalité de l'Aéroport. Une botte qui pourrait devenir prochainement un talon d'Achille si l'on en juge par les incertitudes juridiques sur le droit fiscal applicable à ce secteur, soulevées ces derniers mois.

Les négociations à ce sujet entre l'Etat français et la Confédération Helvétique étant actuellement bloquées, l'Etat français menace en effet d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2015 la fiscalité française de droit commun à la plate-forme aéroportuaire. Cette décision ayant des conséquences majeures sur l'économie du secteur et tout particulièrement de son territoire, la Communauté de Communes des Trois Frontières s'est donc prononcée sur la mise en place d'un aménagement stable et équilibré des règles fiscales de la zone, et a demandé aux autorités nationales françaises le report de la date butoir du 1^{er} janvier.

La Maison du Lertzbach se met au vert



Depuis l'automne, les véhicules de chantier de la CC3F se succèdent autour de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Saint Louis. Leur mission : doter l'établissement d'un parc arboré d'ici au printemps 2015.

Doté d'infrastructures de grande qualité et d'une capacité d'accueil de 86 lits, l'établissement géré par l'Association « La Maison du Lertzbach » ne présentait qu'un bémol aux yeux de ses résidents et de leurs visiteurs : son absence d'espaces de détente extérieurs. Propriétaire de l'EHPAD, la Communauté de Communes des Trois Frontières a donc décidé d'engager à l'automne dernier un programme de création au sud-ouest de l'établissement d'un parc arboré, partiellement ombragé et composé de végétaux saisonniers.

Tous bénéficiaires

Destiné à répondre à la demande de l'EHPAD mais aussi aux attentes de l'ensemble du Pôle Santé de la rue Saint-Damien, ce vaste projet comprendra en effet non seulement un espace de circulation et de détente - sécurisé et équipé - réservé aux résidents de la Maison du Lertzbach, mais également une voie de service chargée d'assurer la liaison entre les deux EHPAD du site - La Maison du Lertzbach et Blanche de Castille - et un espace de détente spécifique dédié à la Clinique des Trois Frontières.

La réalisation des terrassements, des voies de circulation, des réseaux et des clôtures a commencé cet automne. Les plantations, les semis des pelouses et la pose de l'éclairage public et des bancs devraient être réalisés d'ici le printemps prochain.

Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 280 000 € TTC

Réouverture de la Maternité de la Clinique de Saint-Louis



Après 8 mois de fermeture provisoire, la nouvelle de la réouverture le 15 octobre a été accueillie avec soulagement par les Ludoviens, les élus locaux et toute la population de la région des trois frontières.

Depuis la décision de l'Agence Régionale de Santé le 17 février dernier *, la CC3F (propriétaire des murs de la Clinique et non de l'aspect médical), la Ville de Saint-Louis et les élus locaux n'avaient en effet eu de cesse de se battre - sur tous les fronts - pour la réouverture de l'établissement aux côtés de la directrice de l'Hôpital de Mulhouse Madame Portal (en charge de la partie médicale de la Clinique) et du directeur de la Clinique Pascal Arnault.

Ce battement aura en outre permis le recrutement de trois nouveaux obstétriciens-gynécologues ainsi que la réalisation de quelques travaux de peinture que les futures mamans devraient sans aucun doute apprécier.

* En raison d'une couverture médicale insuffisante pour garantir la qualité et la sécurité des soins...



Les défis de la CC3F

Au lendemain de son élection en mars dernier, le nouveau président de la Communauté de Communes des Trois Frontières Alain GIRNY informait les lecteurs de Mieux Ensemble de sa volonté de voir se concrétiser la création d'une Communauté d'Agglomération, et, avec elle, le développement de grands chantiers stratégiques tels que l'extension du Tram3, la construction d'une deuxième déchetterie pour le secteur Ouest de la CC3F, la réalisation du contournement routier à l'est de Hégenheim et Hélingue, la valorisation des terrains du Technoport et de la ZAC du Lys ou encore l'installation du Très Haut Débit dans toutes les communes du territoire.

Six mois après son élection, le président de la CC3F a souhaité s'entretenir à nouveau avec le magazine afin de vous proposer un tout premier bilan d'étape de ces projets et de leurs enjeux.

La Communauté d'Agglomération

Au service du développement de l'ensemble du territoire

Le renforcement de l'intercommunalité passe selon vous par la création d'une Communauté d'Agglomération.
En quoi cette évolution est-elle nécessaire ?

Plus importante qu'une Communauté de Communes, une Communauté d'Agglomération pèse tout simplement plus lourd sur l'échiquier politique et bénéficie de ce fait d'une influence plus importante auprès des instances locales, nationales voire européennes. Dans le cas des Trois Frontières, cela signifie un poids décisionnel accru vis-à-vis de la Région Alsace et de l'actuel Conseil Général du Haut-Rhin, mais surtout de M2A (Mulhouse Alsace Agglomération), avec laquelle nous allons pouvoir enfin avoir un partenariat équilibré.

Notre taille devrait en outre nous garantir une position privilégiée et incontournable dans nos échanges transfrontaliers, et en particulier vis-à-vis de la Suisse et de l'Allemagne avec lesquels nous avons mené de grands projets communs comme la Passerelle des Trois Pays sur le Rhin, l'extension du Tram 3 et le développement de l'EuroAirport. Ces deux pays sont d'ailleurs tout à fait favorables à notre transformation qui, en leur assurant un interlocuteur projet unique, va dans le sens de la simplification des démarches et de l'accélération des processus de décision.

Où en sommes-nous du processus de transformation et quelles en seront les prochaines étapes ?

Evoqué pour la première fois en 2012, le projet de transformation de la CC3F en Communauté d'Agglomération a ensuite régulièrement fait l'objet de notes juridiques et fiscales à destination du Bureau de la Communauté de Communes qui, en juin dernier, a demandé à ce que le projet fasse l'objet de réunions de travail avec nos dix communes membres.

Actuellement en cours, ces réunions devraient déboucher sur la transformation de notre Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2016. Notre Communauté d'Agglomération sera alors prête en 2017 à accueillir les communes des communautés de communes voisines, si elles le souhaitent, ou si la loi l'impose.

La CC3F devra-t-elle acquérir de nouvelles compétences pour jouer pleinement son rôle de Communauté d'Agglomération ?

La Communauté de Communes exerce déjà, en lieu et place des communes qui la composent la moitié des compétences obligatoires et de nombreuses compétences optionnelles prévues par le Code Général des collectivités territoriales (voir le tableau ci-dessous). Il s'agira donc simplement pour la CC3F de s'acquitter des autres compétences obligatoires, ses compétences optionnelles étant déjà en nombre suffisant (4, alors que 3 seraient suffisantes).

Compétences obligatoires requises en Communauté d'Agglomération	Déjà exercées par la CC3F
Développement économique	Oui
Aménagement de l'espace	Oui
Equilibre social des quartiers	Non
Politique de l'habitat	Non
Compétences optionnelles requises en Communauté d'Agglomération	Déjà exercées par la CC3F
Voirie d'intérêt communautaire	Oui
Assainissement	Oui
Eau	Non
Environnement et cadre de vie	Oui
Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	Oui (volet sportif)
Action sociale d'intérêt communautaire	Non

De la Communauté de Communes à la Communauté d'Agglomération : Deux conditions sine qua non

Les communes membres doivent constituer un ensemble géographique d'un seul tenant et sans enclave

Cet ensemble doit regrouper plus de 50 000 habitants autour d'une ville centre de plus de 15 000 habitants

Ces conditions sont déjà remplies par la CC3F, qui compte 53.192 habitants au 1^{er} janvier 2014, dont 20.676 pour la Ville de Saint-Louis.

Quelles seront les implications concrètes de cette transformation pour les entreprises de la CC3F ?

Une plus grande attractivité vis-à-vis des forces vives économiques qui oeuvrent déjà au sein de notre territoire mais également des entreprises et micro-entreprises susceptibles de s'y installer durablement. Et donc du développement économique et de l'emploi. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons prévu la promotion de la Z.A.C. du Lys et le développement du Technoport.

Une fois transformée en Communauté d'Agglomération, la CC3F sera soumise au régime dit « de la Fiscalité Professionnelle Unique » (FPU) et percevra de ce fait les cotisations et impôts (voir Mémo ci-contre) des entreprises du territoire à la place de ses communes membres.

A terme, un taux unique de cotisation foncière des entreprises (CFE) sera appliqué à toutes les entreprises localisées sur les territoires des communes membres.

Bien entendu, en contrepartie, les communes percevront de la part de la future Communauté d'Agglomération des attributions de compensation équivalentes au manque à gagner engendré par le passage à la FPU.

Et pour le quotidien des habitants de la CC3F ?

A peu près identique à l'actuelle Communauté de Communes, la nouvelle Communauté d'Agglomération ne devrait occasionner de changements particulier à nos concitoyens, excepté dans le cadre des grands dossiers actuels comme le Tram 3, le Technoport ou le 3Land - et futurs - pour lesquels ils pourront apprécier les bénéfices du nouveau poids politique de la CC3F !

Par ailleurs, dès le 1^{er} juillet 2015, les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 10.000 habitants ne pourront plus bénéficier de l'assistance gratuite de l'Etat pour l'instruction des permis de construire. C'est pourquoi la CC3F a décidé de créer un service commun chargé de cette instruction. Par cette mutualisation la CC3F met à disposition des habitants de toutes les communes membres un service compétent et réactif.

Prioritaires, optionnelles, mutualisées..., les multiples compétences de la future Communauté d'Agglomération ne risquent-elles pas l'effet « mille-feuilles »...

Bien au contraire ! La mutualisation des services entre collectivités membres a pour objectif principal de réduire les dépenses et d'améliorer la qualité des services rendus au citoyen grâce à une mise en commun des moyens, du matériel et des personnels.

Cette organisation a d'ailleurs déjà été mise en place avec succès par la CC3F et ses communes membres dans des domaines aussi divers que le Système d'Information Géographique (SIG) ou les actions et animations en faveur de la langue régionale.

En outre, si l'on reprend l'exemple de l'instruction des demandes d'Urbanisme évoqué précédemment, vous conviendrez qu'il s'agit bien de la création d'une interface communautaire synonyme d'économies d'échelle et donc de réduction potentielle des coûts.

Et si je vous disais que les attributions de ce nouveau service communautaire porteront non seulement sur l'urbanisme réglementaire mais aussi sur l'aménagement du territoire et les affaires transfrontalières, vous seriez totalement convaincu ?

« La transformation de la CC3F en Communauté d'Agglomération lui permettra d'optimiser enfin l'incroyable potentiel de sa position géostratégique »

MÉMO : l'assiette de la FPU

- La cotisation foncière des entreprises (CFE)
- La cotisation de la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Les impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)
- La taxe additionnelle au foncier non bâti
- La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Diverses allocations compensatrices.

UNE DEMANDE D'URBANISME PEUT ÊTRE

- La dépose d'un permis de construire
- La dépose d'un permis de démolir
- La dépose d'un permis d'aménager
- Les certificats d'urbanisme informatifs et opérationnels
- Une déclaration préalable
- Etc...

Le transport

Le cheminement Bâle-Passerelle des Trois Pays et l'extension du Tram 3 Pour un territoire transfrontalier plus dynamique



La première tranche des travaux du futur cheminement pour piétons et cyclistes qui reliera Bâle à la Passerelle des Trois Pays a démarré. Pouvez-vous nous parler un peu de ce projet peu ordinaire ?

Un projet de cette envergure - quatre tronçons - liant deux villes - Huningue et Bâle - et deux états - la France et la Suisse - mérite même d'être qualifié d'« extraordinaire »... à la hauteur de son plan de financement prévisionnel, estimé à 1,73 M € et bondé par l'ensemble des partenaires locaux et transfrontaliers.

Du côté français, la voie verte du Rhin couvrira deux kilomètres très largement urbanisés. C'est sur ces deux kilomètres que 750 mètres d'itinéraires neufs vont être créés et 1 100 m de voies déjà existantes valorisées...

A l'heure où je vous parle, les travaux situés en zone urbaine ont déjà commencé, le tronçon situé à proximité de l'usine BASF ayant quant à lui nécessité la prise en compte d'une étude complémentaire actuellement en cours de finalisation. Son implantation en zone urbaine rend en effet le projet particulièrement complexe.

5 partenaires financiers

La Communauté de Communes des Trois Frontières: 106 000 €

Le Conseil Général du Haut-Rhin: 434 000 €

La Ville de Huningue: 125 000 €

L'Union européenne (projet Interreg IV Rhin Supérieur): 665 000 €

Le Canton de Bâle-Ville: 400 000 €

Un projet en 4 tronçons

1. De la frontière suisse au niveau de la Steih: 400 m de tracé neuf
2. Au niveau de l'usine BASF jusqu'au quai du Rhin (rue Moser): 350 m de tracé neuf
3. Sur le quai du Rhin (rue Moser) jusqu'au canal de Huningue: 550 m de voie existante
4. Sur le quai de la République, entre le canal et la Passerelle des Trois Pays: 550 m de voie existante

L'extension du Tram 3 est un autre projet phare de la CC3F. Pouvons-nous faire ensemble le point sur son état d'avancement ?

Comme je m'y étais engagé dans le précédent numéro de « Mieux Ensemble », les études de projet se sont achevées fin juin, l'enquête publique a été menée du 14 octobre au 14 novembre 2014 sur les communes de Saint-Louis et de Héisingue. Et, sur le terrain, les points portant sur les acquisitions foncières et sur la zone du Géant Casino sont en voie de règlement tandis que la déviation technique des réseaux devrait être réalisée dès 2015.

Je tiens à rappeler ici le caractère exemplaire de ce projet, en termes de développement territorial comme de méthodologie. Il s'agit de proposer un service de transport rapide et sans rupture de charge, reliant le centre ville de Bâle et la gare de Saint-Louis (dont il renforce le statut de plateforme multimodale en la dotant d'un parking relais de 740 places). Ce projet matérialise l'intégration du Pays de Saint-Louis à l'agglomération bâloise et à son système de transport en commun...

Le coût de ce projet est évalué à 48.66 M €, financé à 40% par les partenaires suisses et à 36% par l'Etat français, la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin, l'Union Européenne et la Ville de Saint-Louis. Ne reste à la charge de la CC3F que 24% du coût total.

Quatre défis techniques de taille

3,4 km supplémentaires en site propre dont 2,6 km sur le territoire français

5 nouvelles stations dont 4 sur le territoire français

Un temps de parcours entre la gare de Saint-Louis et la Barfüsserplatz de Bâle de **20 mn**

Un tram toutes les **15 mn**

« L'extension du Tram 3 devrait rapidement devenir un des facteurs clés du développement de la démographie, de l'économie et donc de la qualité de vie sur le territoire communautaire. Trois des principaux enjeux de la future Communauté d'Agglomération. »

Retrouvez toutes les informations relatives à la démarche et à l'évolution du projet sur les panneaux d'information de la CC3F et sur son site internet www.cc-3frontieres.fr ainsi que sur le site spécialement dédié au Tram 3 : www.tram3.info

Et le contournement routier à l'est de Hégenheim/Héisingue ?

Inscrit dans le contrat de Territoire de Vie avec l'accord du Conseil Général du Haut-Rhin, le projet est en phase d'étude. Acquisitions foncières, tracé... différents sujets sont à l'ordre du jour de la CC3F, du Conseil Général et des mairies de Hégenheim et de Héisingue. Un point complet sera fait à l'issue de cette phase.

Très Haut Débit

La CC3F dans les starting blocks !

« Le développement du Très haut Débit fait partie de nos priorités. Nous sommes actuellement en attente des arbitrages techniques et financiers de la Région Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin. La CC3F appelle ces partenaires à mettre en oeuvre ce projet afin d'éviter la fracture numérique. Le Conseil de la Communauté de Communes a déjà inscrit à son budget les financements nécessaires aux études préalables. »



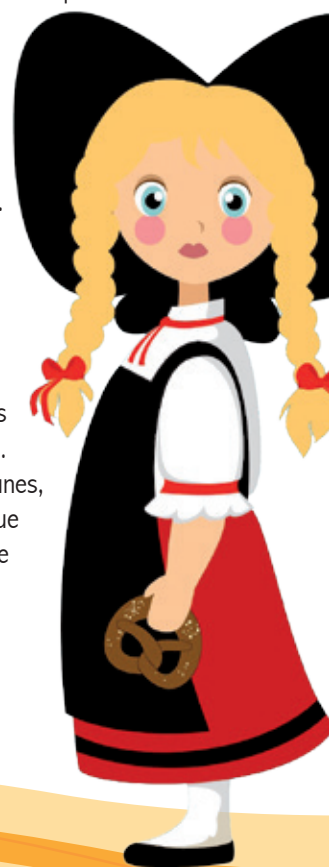
Bilinguisme : essai transformé !

En juin dernier, la CC3F initiait en partenariat avec la Région Alsace et l'OLCA un projet de développement et de promotion de l'alsacien auprès des jeunes du territoire. Six mois plus tard, le bilan de cette initiative est déjà très positif. L'aventure peut continuer.

Recruté par la CC3F pour une durée d'un an, Benjamin Ludwig est chargé d'animer et de coordonner les actions prévues par le projet au sein du territoire. Depuis la rentrée, il intervient ainsi régulièrement au sein de différentes écoles de Saint-Louis, Rosenau et Buschwiller dans le cadre des Temps d'Activités Péri-éducatives (T.A.P.), et devrait prochainement ajouter Bourgfelden à son programme. Il a également proposé des jeux, chants et histoires en alsacien - mis à sa disposition par l'OLCA - à l'accueil périscolaire de Hégenheim ainsi qu'à la bibliothèque de Kembs, et de nombreux autres projets - concerts, animations en centres aérés, activités dédiées aux tout-petits - sont en préparation.

“widerscht màcha“...

Cet emploi du temps chargé n'empêche en effet pas Benjamin d'assurer le second volet de sa mission : la formation de bénévoles susceptibles de prendre sa suite une fois son contrat arrivé à terme. Des volontaires originaires de Blotzheim, Huningue, Buschwiller ou Village-Neuf, formés au gré de sessions organisées par le jeune chargé de mission sur l'ensemble du territoire. Une réelle dynamique s'étant construite autour de ce projet, la CC3F a en effet à cœur de le voir perdurer, au travers de bulletins d'informations, affiches ou panneaux municipaux en alsacien chargés de développer la notoriété du dialecte auprès du plus grand nombre. Désireuse de s'assurer la collaboration de l'ensemble de ses communes, la CC3F a donc mis en place une Commission « Promotion de la langue alsacienne » composée d'élus de chaque municipalité. Au programme de la première réunion : état des lieux des actions déjà existantes au sein des communes et présentation des actions prévues et de leur financement.



Les mots d'ici



Calligraphie par Denise Lach

ànga: m.h.a anke

Terme utilisé jusque dans les années 1980 pour le beurre, aujourd'hui Butter

Associés au terme, certains mots désignent la motte de beurre : àngaballele, la baratte : àngafassle le pot en grès qui permettait de conserver le beurre : àngahàfa. Aux enfants on achetait des petits pains au lait : àngaweckle, on servait des tartines de beurre : àngaflàda ou àngaschnitta, une soupe au lait : àngasuppa, un œuf sur le plat : a ei im ànga. Dans les jardins et les champs on cueillait des boutons d'or : àngabliemle qu'on plaçait à hauteur du cou pour savoir si la personne aimait le beurre. Pour éluder la question du repas de midi : wàs gît's z'mittàg ?, on répondait : àngaschmutz in' re zeina (du beurre fondu dans une corbeille).

Expression :

a hùet wia a àngahàfa (un chapeau mou)



Assainissement

- Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 65, télécopie : 03 89 70 22 69
Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

- Urgence, débordement...

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)
Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.



Déchets

- Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 60, Télécopie : 03 89 70 22 59
Mél. dechets-menagers@cc-3frontieres.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

- Déchetteries

Village-Neuf, 12 rue du Rhône, tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch, tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- Mini-déchetteries

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim

Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.
Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des papiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

- Points d'apport volontaire

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; jaunes pour les matériaux recyclables.

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

- Collecte en porte-à-porte

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi



Distribus

- Suggestions réclamations, renseignements d'ordre général

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
tél. 03 89 70 93 66
Mél. vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

- Horaires, tarifs, achat de titres de transport, renouvellement d'abonnement, liste des points de vente :

Agence Distribus

6 croisée des Lys - 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 69 73 65, télécopie : 03 89 69 38 03
www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45
- le samedi, de 9 h à 12 h 45.

Le bilinguisme dans la CC3F pour l'année scolaire 2013-2014

20 écoles maternelles et écoles élémentaires

57 classes dont 24 dans les écoles maternelles et 33 dans les écoles élémentaires

1463 élèves dont 659 dans les écoles maternelles et 804 dans les écoles élémentaires



Patrimoine bâti, voiries et pistes cyclables

Service Patrimoine de la CC3F
Responsable : Jean-François Vuilleumard

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 45 70 - Télécopie : 03 89 70 45 79
Mél. vuilleumard.jean-francois@cc-3frontieres.fr

Pistes cyclables

Réseau de 36 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance,
tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76
Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte le lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.



Sport

• Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et

une pataugeoire.

Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.
Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 13 41

Mél. piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

• Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²). Contact : Christophe Jaegy
4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai, juin et septembre : les lundis, mardis et jeudis : de 12 h à 19 h 30, les mercredis de 10 h à 19 h 30, les vendredis de 12 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 20 h
- en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19 h 30, les vendredis de 9 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F au COSEC

Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 72 10

Mél. sport@cc-3frontieres.fr



Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
Marguerite Seguin-Facchi
6 rue Vauban -
Tél. 03 89 70 93 68 /

06 75 49 77 85,

Mél. seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Huningue

Nef de la Petite Enfance, Isabelle Lucas
43, rue du Maréchal-Joffre
Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• Permanences

Saint-Louis : mardi de 9 h à 12 h 30, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, à la Maison de l'Enfance, 6 rue Vauban

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, Nef de la Petite Enfance, 43 rue du Maréchal-Joffre.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 93 68

Mardi de 14 h à 15 h et sur rendez-vous

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 08

2^e mardi de 14 h à 16 h

4^e mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10

3^e mardi de 14 h à 16 h.



Tourisme

Office de Tourisme du
Pays de Saint-Louis / Huningue-Région
des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban,

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49, télécopie : 03 89 67 30 80

Mél. info@saintlouis-tourisme.fr

Site Internet : www.saintlouis-tourisme.fr

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.

Les membres de la Commission Communication

Les membres des différentes Commissions de travail et de la Commission Communication ont été désignés lors de la séance du Conseil Communautaire du 11 juin 2014.

Saint-Louis et Huningue sont représentés par deux membres titulaires et deux membres suppléants, tandis que les huit autres communes ont chacune un membre titulaire et un membre suppléant.

SAINT-LOUIS

Titulaires : Daniel SCHICCA
Stéphanie GERTEIS
Suppléants : Pascale SCHMIDIGER
Lola SFEIR

HUNINGUE

Titulaires : Jean-Marc DEICHTMANN
(Président de la commission)
Christian KEIFLIN
Suppléants : Clarisse GUERNE
Magdalena KAUFMANN-SPACHTHOLZ

KEMBS

Titulaire : Suzanne RUDLER
Suppléant : Francis SCHACHER

BLOTZHEIM

Titulaire : Martine LEFEBVRE
Suppléant : Aimée KOERBER

VILLAGE-NEUF

Titulaire : Mathieu SCHMITTER
Suppléant : Josiane WISSELE

BARTENHEIM

Titulaire : Evelyne MEGEL
Suppléant : Anne SATTLER

HEGENHEIM

Titulaire : Estelle SCHOEPFER
Suppléant : Céline RECHER-GAUTSCH

HESINGUE

Titulaire : Daniel LANG
Suppléant : Fabienne BOULIER

ROSENAU

Titulaire : Sylviane SPINDLER-LIEGEON
Suppléant : Stéphanie MENWEG

BUSCHWILLER

Titulaire : Véronique HERTER
Suppléant : Jacques DUCRON

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi :
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.